

---

# LA CR IX

## DE SAINT-GILLES

N° 105 - février 2012

« Vous tous, marchez sous la croix et criez : "Toulouse"  
C'est pour la croix que nous avons tout laissé,  
pour que Toulouse soit toujours protégée du Ciel »

Raymond de Saint-Gilles

---

### *La sainte famille*

---

À la Purification, nous voyons les membres de la Sainte Famille monter ensemble au temple de Jérusalem. Le Temple étant le lieu par excellence où se trouvait la présence divine dans l'Ancien Testament, Jésus, Marie et Joseph nous donnent l'exemple de ce qu'est la famille catholique. Le dimanche, lorsque nous venons sanctifier ce jour, il est beau de voir les familles venir tous ensembles pour adorer Dieu. Le mouvement dans lequel, le père en tête, la famille s'achemine jusqu'à l'église, traduit le but pour lequel la famille a été instituée par Dieu. Toute famille catholique est orientée vers Dieu. La sanctification des époux dans le mariage et l'éducation des enfants consistent dans cette montée des âmes vers Dieu. « Venir en famille à la messe », cette expression contient l'idée d'un ensemble organisé, d'un groupe uni qui se déplace jusqu'à la chapelle. Mais cette union ne résulte pas du hasard. Son fondement se trouve dans ce but commun d'aller à Dieu.

Le ciment qui affermit le foyer c'est la charité pour Dieu. C'est parce que l'amour pour Notre-Seigneur cohabite dans la maison et imprègne les membres de la famille, que cette ascension est possible. En dehors de certaines circonstances particulières, le bon esprit d'un foyer se manifeste habituellement par le fait que tous les membres d'une même famille vont ensemble à la même messe, en même temps et au même endroit. Ce mouvement familial vers le sanctuaire est la traduction extérieure de cet esprit de foi. Comme l'individu doit adorer son créateur, la famille et la société ont aussi ce devoir de rendre hommage au Seigneur.

Le mouvement ascendant de la famille

vers Dieu est non seulement extérieur le dimanche ou le jour de fête, mais aussi intérieur. Si la famille doit aller à Dieu, il faut avant tout que Dieu habite dans la famille. Cela est possible par l'instauration d'un esprit surnaturel dans le foyer. L'esprit de foi doit régler l'attitude de chacun, parents et enfants. Le but du mariage et la présence de Dieu dans le foyer expliquent pourquoi des parents demandent certaines choses à leurs enfants ou l'interdisent au contraire, se permettent des choses ou s'en privent. Les motifs ne sont pas arbitraires. Ils sont surnaturels. Le choix des amis, des écoles, ou des activités, les paroles et les gestes aussi influencent l'atmosphère familiale. Ils peuvent favoriser la foi ou l'étouffer petit à petit.

Dans son livre, *La famille Catholique* (éd. Clovis), M. l'abbé Troadec indique le secret pour que la vie de famille soit, dans une certaine mesure, un Ciel anticipé : « Dès le début du mariage, Dieu doit être au centre de la vie des époux. Il ne s'agit pas pour eux de faire ménage à deux, mais à trois. Puisque c'est le divin Maître qui unit les deux époux, Il entend bien vivre avec eux. Aussi devront-ils entretenir un contact régulier avec Notre-Seigneur tout au long de leur vie pour se maintenir en santé spirituellement (...) ».

Le temps après l'Épiphanie invitait à méditer l'exemple de la Sainte Famille. Le temps du Carême qui commence bientôt doit maintenant nous aider à prendre les bons moyens et accepter les sacrifices utiles pour restaurer ou faire naître l'esprit de foi dans les foyers catholiques.

Abbé Philippe Brunet

# Trois questions à M. l'abbé Patrick Troadec sur son livre *La famille catholique (Clovis)*

Extrait de la revue DICI n°248 du 13/01/12



*Monsieur l'abbé, vous êtes directeur du séminaire de Flavigny depuis de nombreuses années. En quoi la famille catholique concerne-t-elle le ministère d'un prêtre chargé de la formation de futurs prêtres?*

Au séminaire de Flavigny, mon rôle est essentiellement de former de futurs prêtres et des religieux, mais je me rends bien compte que les jeunes gens qui frappent à la porte du séminaire sont des héritiers. Ils doivent beaucoup notamment à leurs parents. En effet, il est indéniable que plus la formation dispensée par les parents à leurs enfants est solide, plus les vocations sont elles-mêmes stables, durables et fécondes, d'où ce livre qui traite de l'union des conjoints, de l'éducation des enfants et de leur devenir, de la vie de famille et de son rayonnement dans l'Église et dans la cité.

De plus, préparant régulièrement des jeunes gens au mariage, il m'a semblé utile de faire connaître aux jeunes fidèles les grandes lignes de leur formation à ce nouvel état de vie.

*La société actuelle ne soutient guère la famille traditionnelle. On parle de plus en plus aujourd'hui de familles éclatées, de familles « monoparentales »... Votre livre est-il un constat accablant (un de plus !) de cette situation dramatique ?*

Il est vrai que ce livre a été écrit pour des personnes vivant au 21<sup>e</sup> siècle, dans le contexte actuel de la perte des valeurs morales, de la précarité de nombreuses unions matrimoniales, du chômage et de la délinquance.

Mais précisément, la situation actuelle, si dramatique qu'elle soit, n'est pas irréversible. Il existe des solutions. Il y a aujourd'hui encore des familles saines, équilibrées, profondément catholiques qui font plaisir à voir. Quel est leur secret ? C'est bien là ce qu'il importe de connaître. Sans prétendre en donner toutes les clés, cet ouvrage livre au lecteur des pistes de réflexion propres à l'aider à construire un ménage

uni, durable et fécond.

Une lectrice enthousiaste m'écrivait au moment où je lui envoyais une version encore incomplète du livre : « Félicitations pour votre beau travail. Il faut absolument éditer votre ouvrage ; vous sauvez des couples. »

*Écrire sur la famille, n'est-ce pas proposer des considérations générales et abstraites à ceux qui ont une vie de famille faite de soucis quotidiens très concrets ?*

J'ai bien conscience qu'aujourd'hui beaucoup de personnes peinent à lire des ouvrages qui se contentent de présenter la doctrine catholique de façon intemporelle. Aussi, tout en ne négligeant pas de rappeler les principes immuables, grâce spécialement aux extraits de lettres pastorales de plus de quarante évêques de France de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, il m'a semblé nécessaire d'illustrer et d'actualiser la doctrine catholique en présentant au lecteur des exemples très concrets. Les mots d'encouragement que j'ai reçus des premiers lecteurs m'ont montré que ce côté pratique et concret les a particulièrement intéressés.

Ainsi ce livre qui embrasse à la fois le passé, le présent et l'avenir de la famille, a-t-il été conçu comme un outil d'apostolat, et je souhaite qu'il soutienne tous ceux qui veulent travailler à la renaissance catholique de la France.

– Extrait de la lettre de Mgr Bernard Fellay à l'auteur : « *Chiffres à l'appui, vous êtes malheureusement obligé de décrire l'état de décomposition dans lequel se trouve aujourd'hui la famille au sein de la société postmoderne. Mais vous alimentez aussi chez le lecteur la vertu d'espérance en lui montrant qu'il existe encore des familles vraiment catholiques. Les beaux exemples que vous apportez à l'appui de votre démonstration prouvent que la Tradition, telle qu'elle se vit dans ces familles, est bien une tradition vivante et, en conséquence vivable, dans la mesure où ces foyers montrent qu'il est réellement possible de vivre ainsi.* »

Abbé Patrick Troadec, *La famille catholique*, Clovis éd., 638 p., 22 €

# **Internet progresse plus vite que la vertu !**

Par M. l'abbé Castelain - Tiré du bulletin du MCF « Famille d'abord »

Internet est actuellement en train d'envahir la vie personnelle, professionnelle, sociale, politique et même... religieuse ! Technologie nouvelle qui s'empare de tous les individus et leur communique une véritable fièvre entraînant, chez certains, un véritable esclavage... Mais, Monsieur l'abbé, «il faut être de son temps ! »... C'est entendu ! Et puis, « c'est très pratique, très rapide et c'est moins cher »... C'est entendu ! De toutes façons, « On ne pourra plus faire autrement ! » C'est entendu ! Il semble évident qu'on ne pourra pas éviter, ignorer, contourner longtemps l'Internet... Pas plus que l'automobile, la machine à laver, le sèche-linge, et toutes les inventions qui ont jailli comme des champignons depuis deux siècles...

Le problème de cette invention n'est pas à proprement parler intrinsèque à l'Internet. Car en soi, l'usage de l'internet est moralement indifférent. En effet, on peut faire un bon ou un mauvais usage de l'internet. Un mauvais usage, soit à cause de ce que l'on fait avec Internet (visionner des choses peccamineuses), soit à cause d'une circonstance qui se rencontre dans l'usage de l'internet (manquer la messe du dimanche parce qu'on ne sait pas décrocher de l'internet).

Mais on peut aussi en faire un bon usage, en prenant son billet de train, en cherchant un bon livre rare, en s'inscrivant à l'université, en correspondant avec sa famille éloignée, etc. Cela est évident. Et qu'on ne vienne pas dire qu'internet, c'est « Le levier de la mondialisation et du règne de l'Antéchrist », etc. Là n'est pas le problème. Car tout peut servir au Règne de l'Antéchrist : le téléphone, la poste, la voiture, et le reste...

Le problème que pose concrètement l'internet, dans la vie de tous les jours d'un catholique, se trouve dans le fait que la technologie progresse plus vite que la vertu. Pour utiliser l'Internet sans se brûler les ailes... il faut être vertueux.

Quelques règles, qui reposent presque toutes sur le principe de finalité, sont donc nécessaires pour être vertueux dans l'usage de l'internet :

- L'ordinateur doit se trouver dans une pièce commune de préférence, avec écran visible par tous (on ne fait pas n'importe quoi devant les autres).
- L'ordinateur doit être habituellement fermé (le réfrigérateur n'est pas continuellement

ouvert. Idem pour l'ordinateur).

- Quand on allume l'ordinateur, on doit savoir exactement pourquoi on l'allume (par exemple, prendre un billet de train).
- Avant de s'exécuter (nous sommes baptisés !), il faut orienter son intention vers Dieu et invoquer dans son cœur la Vierge Marie pour demander la grâce de ne faire que ce que l'on doit faire.
- Quand on s'exécute, on ne fait que ce que l'on a à faire (et rien d'autre !) puis on éteint immédiatement l'ordinateur (Internet est boutique universelle chez soi. Quand on va chez le boulanger, par exemple, on y va pour quelque chose de précis.)
- Le courriel privé, c'est comme la boîte aux lettres du facteur : on n'y va qu'une fois par jour (une bonne règle serait de ne pas passer plus de temps pour le courriel qu'on en passait pour l'écrit traditionnel !). On n'ouvre jamais les courriers non identifiés et on utilise les filtres pour dévier les courriers indésirables...
- Arrêter Internet une heure au moins avant le coucher (qui doit être à une heure raisonnable... si on veut bien dormir).

Les parents doivent apprendre à leurs enfants à mettre en pratique les règles énoncées ci-dessus, et même les accompagner, au départ au moins, dans la manipulation en leur expliquant l'application des principes afin de les former à la vertu... Que l'on s'en souvienne : le problème concret de l'internet, c'est la vertu.

**Abbé Guy CASTELAIN**

*Résumé du sermon du 28 septembre 2011 à Vannes*

## **ECOLE SAINT JEAN BOSCO**

Vous êtes une jeune femme âgée entre 18 et 88 ans. Vous souhaitez vous rendre utile, partager de bons moments et échanger, transmettre votre savoir-faire ou apprendre. Vous aimez les loisirs créatifs et pouvez vous déplacer ou recevoir. Rejoignez ...

### **"La classe des mamans"**

... pour participer à ses ateliers de travaux manuels au sein de l'école, chez vous ou ailleurs, en soirée ou dans la journée. Grâce à vous, les stands des kermesses et marchés de Noël, le catalogue du site de l'école seront bien achalandés et l'école s'en trouvera plus prospère.

Renseignements et inscriptions :

Françoise Joly 05 61 06 18 14 ou remplir la fiche d'inscription qui se trouve sur la table de presse.

**LE SAINT-SACREMENT SAUVÉ DU NAUFRAGE DU COSTA CONCORDIA**

"Embarqué en tant qu'aumônier de bord sur le Costa Concordia, le prêtre italien de 70 ans connaît bien le navire. Son premier réflexe est de se rendre dans la chapelle du paquebot pour prier. Quarante minutes plus tard, l'alarme invitant les passagers à quitter le navire retentit.

*« Ce sont des moments de grande panique. L'équipage n'a peut-être pas donné tout de suite l'alarme. Ils devaient vérifier quelle était la cause du « black-out ». Ils sont allés voir en salle des machines, mais il était déjà trop tard. En 20 minutes, elle avait été inondée. Il n'y avait rien à faire ! », raconte le prêtre italien interrogé dimanche 15 janvier par Radio Vatican.*

L'aumônier prend le temps de consommer le Saint sacrement et de fermer le coffre où se trouvent les biens de valeurs, notamment de l'argent et des bijoux, confiés habituellement par les membres de l'équipage à l'aumônier de bord avant de sortir de la chapelle. Il incite alors les passagers à évacuer le bateau, aidant notamment une petite fille à retrouver sa mère, avant de les envoyer à l'avant du navire pour être pris en charge".

**CENT CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RECONNAISSANCE DES APPARITIONS DE LOURDES**

Nous fêtons cette année 2012 le cent cinquantième anniversaire de la reconnaissance canonique des apparitions de Notre-Dame de Lourdes. Dès le mois de juillet 1858, l'évêque de Tarbes, Mgr Laurence, constitua une commission d'enquête. S'appuyant sur ses travaux et ayant interrogé lui-même Bernadette, Mgr Laurence publia ses propres conclusions le 18 janvier 1862. Ce délai de trois ans et demi avait permis de vérifier la santé mentale de Bernadette, la permanence de l'impact spirituel des Apparitions et la solidité des guérisons. Ces trois indices permettent à Mgr Laurence d'affirmer : *« Nous jugeons que l'Immaculée Marie, Mère de Dieu, a réellement apparue à Bernadette Soubirous, le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de dix-huit fois, dans la grotte de Massabielle, près la ville de Lourdes ; que cette apparition revêt tous les caractères de la vérité et que les fidèles sont fondés à la croire certaine. Nous soumettons humblement notre jugement au jugement du Souverain-Pontife, qui est chargé de gouverner l'Église universelle »*. L'authenticité des apparitions de Lourdes n'est pas un article de foi. Elle est hautement crédible et recommandée par

l'Église. La déclaration de Mgr Laurence porte le nom de « mandement » parce que tous les curés du diocèse avaient l'obligation de la lire aux fidèles lors d'une messe du dimanche. Le Mandement de 1862 a deux conséquences pratiques. Il autorise les pèlerinages officiels et il lance la construction de la basilique de l'Immaculée Conception. Ainsi seront réalisées les deux demandes de la Vierge : *« Allez dire aux prêtres qu'on vienne ici en procession et qu'on y bâtisse une chapelle. »*

**HUMOUR**

Au début d'une messe, l'Évêque arrive, visiblement inquiet, et dit au micro : *« Nous avons un problème avec les micros. »* Et les fidèles de répondre : *« Et avec votre esprit ! »* (Histoire vraie racontée par Emiliano Tardif.)

**PAILLETTE D'OR**

« Si jamais vous voulez conserver la charité, mes frères, gardez-vous par dessus tout de croire qu'elle est languissante et oisive, et qu'on la conserve par une sorte de mansuétude, disons plutôt d'indolence et de mollesse. Ne te figure pas que tu aimes ton serviteur, quand tu ne le frappes pas ; que tu aimes ton fils, quand tu ne le châties pas ; que tu aimes ton voisin, quand tu ne le reprends pas : ce n'est pas la charité mais tiédeur. Que ta dilection soit fervente à corriger ! Si la vie est pure, réjouis-toi ; corrige si elle est mauvaise. Ne vas pas, dans l'homme, aimer l'erreur, mais l'homme. »  
SAINT AUGUSTIN

**LES 10 QUESTIONS DE CIVITAS AUX CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE**

Dans un courrier adressé à chacun des candidats déclarés à l'élection présidentielle, Civitas demande :

1. En tant que chef de l'État, vous engageriez-vous à **défendre les références à Dieu ou à la religion chrétienne dans des projets de constitution ou de traités** ?
2. Comment envisagez-vous la **préservation du dimanche** et des grandes fêtes de tradition chrétienne comme jours chômés pour tous les travailleurs ?
3. Êtes-vous disposé à **supprimer les subventions aux organismes culturels qui feraient la promotion d'œuvres artistiques portant volontairement atteinte à la foi et au sacré** ?

4. Quelles mesures préconisez-vous pour **sauvegarder le patrimoine religieux**, véritable richesse de la vie locale ?
5. Êtes-vous disposé à **garantir la stabilité du mariage** comme l'union d'un homme et d'une femme ?
6. Comment comptez-vous **protéger la vie humaine** depuis la conception dans le sein de la mère jusqu'à la mort naturelle ?
7. Quelles mesures préconisez-vous pour **encourager et soutenir les familles nombreuses** ?
8. Comment comptez-vous **promouvoir l'enseignement libre** ?
9. Acceptez-vous que, dans les **programmes ou les ouvrages scolaires**, disparaissent les grands personnages de la France chrétienne (Clovis, saint Louis, Jeanne d'Arc) et apparaisse la thèse du *gender* selon laquelle les individus ne naîtraient pas homme ou femme, mais le deviendraient ?
10. Quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour **lutter sans ambiguïté contre la pornographie** à la télévision et sur Internet ?

### **LES 5 PLAIES DE LA LITURGIE**

Mgr

Athanasius Schneider, évêque auxiliaire d'Astana au Kazakhstan, a fait une intervention remarquée lors d'une rencontre catholique sur la liturgie à Paris en dénonçant les désordres liturgiques existants. **Il a dénoncé 5 des plaies qui défigurent la liturgie aujourd'hui :**

1. la célébration vers le peuple, sans crucifix au centre de l'autel (crucifix et tabernacle sont mis de façon quasi-systématique de côté dans l'église, sauf s'il y a intervention des Monuments historiques...)
2. la communion dans la main (il a écrit un ouvrage sur ce sujet)
3. la disparition du latin et du chant grégorien
4. le nouvel offertoire
5. les fonctions de lecteur et d'acolyte, dans le chœur, sont effectuées par des femmes ou par des laïcs en civil

### **N'EN DÉPLAISE À EVA JOLY ET DELANOË, LES RACINES DE LA FRANCE SONT CHRÉTIENNES**

" Eva Joly, candidate Europe Écologie-Les Verts à la présidentielle, a proposé qu'un jour férié soit accordé aux juifs et aux musulmans pour célébrer Kippour et l'Aïd-el-Kebir afin que « chaque religion ait un égal traitement dans l'espace public », suscitant en France un tollé

général chez bon nombre de nos concitoyens, à juste titre.

Mais Bertrand Delanoë va encore plus loin puisqu'il suggère carrément de « supprimer au moins deux fêtes existantes pour leur substituer une fête juive et musulmane » (...) : « *Même si nous sommes historiquement d'origine plutôt chrétienne, mais nous sommes une société qui a évolué et dans laquelle l'identité culturelle juive et musulmane sont des identités tout à fait importantes de l'identité française et donc j'ai envie qu'on les fête* ».

« *L'identité de la France, c'est d'abord la laïcité* », martèle Bertrand Delanoë, tandis qu'Eva Joly fait référence à l'égalité. Tous deux évoquent donc des valeurs républicaines (laïcité, égalité) pour tenter de réduire nos racines chrétiennes et leurs implications directes dans la vie de tous les jours. Ascension, Pentecôte, Pâques, Noël : il faudrait donc supprimer des fêtes chrétiennes sous peine de paraître rétrograde.

### **Petite chronique du Prieuré**

**Le 5 janvier :** Après plusieurs jours de vacances, les enfants retrouvent le chemin de l'école. Le prieuré reprend en même temps un rythme plus régulier après que les prêtres, à tour de rôle, ont passé quelques jours dans leur famille respective.

**Samedi 21 janvier :** Après la messe pour Louis XVI célébrée au Férétra, plusieurs fidèles assistent à la conférence organisée par l'Action Familiale et Scolaire. Le thème de cette journée était « Ste Jeanne d'Arc ». Une très belle conférence de M. de Viguerie nous a aidé à mieux apprécier le lien qui unissait la sainte et la royauté. Ce fut l'occasion de réunir plusieurs familles autour d'une galette des rois et d'inviter chacun à venir au pèlerinage de la Pentecôte de Chartres à...Orléans !

**Jeudi 26 janvier :** M. l'abbé Brunet assiste à une nouvelle réunion à la Mairie de Gragnague. L'objet des discussions repose sur le projet du voisin immédiat du prieuré qui souhaite installer une plateforme de compostage. Les nuisances, olfactives principalement, menacent non seulement la propriété du prieuré, mais tous les villages environnants. Le Maire nous invite à réagir pour que le projet ne voie pas le jour à cet endroit. Affaire à suivre...

Salle du Sénéchal

Vendredi 10 février 2012

à 20h30

Conférence

Entrée libre

# Les Tempéraments...

...les quatre archétypes du comportement humain



RÉVÉREND  
JOHN  
BRUCCIANI

17 rue de Rémusat  
Toulouse - Métro Capitole

Contact : Marie Coquelet - 06 11 460 899

## Le Courrier à Rome

Beaucoup s'interrogent sur le contenu du courrier adressé, début décembre, à Rome par Mgr Bernard Fellay en réponse au Préambule doctrinal que lui a remis le cardinal William Levada, le 14 septembre précédent. Nous sommes en mesure de faire savoir qu'en complément de cette réponse le Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X a fait parvenir à Rome l'étude solidement argumentée de l'abbé Jean-Michel Gleize parue dans le *Courrier de Rome* (n°350 – décembre 2011), et dont DICI a publié, dans sa précédente livraison, les extraits les plus significatifs (DICI n° 247).

Cette étude, intitulée *Une question cruciale*, répond à l'article de Mgr Fernando Ocariz paru dans *L'Osservatore Romano* du 2 décembre, – tous deux ayant participé aux entretiens doctrinaux sur Vatican II, qui ont eu lieu à Rome d'octobre 2009 à avril 2011.

Plutôt que de spéculer sur la nature de la réponse de Mgr Fellay, il vaut mieux étudier le texte intégral de l'abbé Gleize dans le *Courrier de Rome* dont le numéro de décembre a été transformé en « Courrier à Rome ».

Abbé Alain Lorans

*Courrier de Rome* n°350 (3 €) : B.P. 10156 - F-78001  
Versailles Cedex – courrierderome@wanadoo.fr –  
abonnement : 20 €

## Offrandes des Messes

Nous vous informons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les honoraires de messes ont été augmentés. Dans la mesure de vos moyens, nous vous remercions de bien vouloir en tenir compte lorsque vous demanderez aux prêtres de célébrer des messes :

Messe : 17 €

Neuvaine : 170 €

Trentain : 680 €

## Carnet paroissial

### Baptêmes :

Hugo HUTIER, le 28 janvier à Toulouse

### Sépultures :

Dr Jean-François ROUZAUD, le 12 janvier à Toulouse

M. Michel ROGER, le 18 janvier à Toulouse

## DICI et Nouvelles de Chrétienté Pour connaître les raisons du combat de la Fraternité Saint-Pie X

La Maison Générale de la Fraternité Saint-Pie X édite deux revues : D.I.C.I (Documentation Information Catholiques Internationales) et Nouvelles de Chrétienté.

**DICI** est une *lettre d'information* qui présente des faits tirés de l'actualité de l'Église avec un minimum de commentaires.

**Nouvelles de Chrétienté** est une **revue de formation** qui propose des analyses doctrinales sur la situation présente de l'Église.

DICI : 20 numéros par an (12 pages).

Abonnement France 40 €

*Nouvelles de Chrétienté* : 6 numéros par an (20 pages).

Abonnement France 20 €

Courrier et/ou chèque à l'ordre de :

CIVIROMA

33 rue Galande

F – 75005 PARIS

Site d'information sur Internet : [www.DICI.org](http://www.DICI.org)

# ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS DE FÉVRIER 2012

	Notre-Dame du Férétra TOULOUSE	Prieuré St Dominique GRAGNAGUE	Chapelle du Sacré-Cœur CASTRES
<b>mercredi 1<sup>er</sup> février</b> St Ignace d'Antioche, évêque	17h30 : confessions 18h30 : messe basse 19h15 : Écriture Sainte	11h30 messe basse	
<b>jeudi 2 février</b> Présentation de Jésus et Purification de la Sainte Vierge	17h30 : confessions 18h30 : messe précédée de la <b>bénédition</b> des cierges		
<b>vendredi 3 février</b> de la férie <i>1<sup>er</sup> vendredi du mois</i>	<b>17h30</b> : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe basse Bénédition de Saint Blaise		17h30 confessions 18h messe basse Bénédition de Saint Blaise
<b>samedi 4 février</b> St André Corsini, évêque <i>1<sup>er</sup> samedi du mois</i>	15h : permanence du prêtre (abbé Fernandez) <b>17h</b> Office du Rosaire <b>17h30</b> : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
<b>dimanche 5 février</b> dimanche de la Septuagésime	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée de la solennité de la Purification
<b>lundi 6 février</b> St Tite, évêque et confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>mardi 7 février</b> St Romuald, abbé	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>mercredi 8 février</b> St Jean de Matha, confesseur	17h30 : confessions 18h30 : messe basse 19h15 : Écriture Sainte	11h30 messe basse	
<b>jeudi 9 février</b> St Cyrille d'Alexandrie, évêque	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>vendredi 10 février</b> Ste Scholastique, vierge	<b>17h30</b> : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe chantée	11h30 messe basse	
<b>samedi 11 février</b> Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes	15h : permanence du prêtre (abbé de Lassus) 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>dimanche 12 février</b> dimanche de la Sexagésime	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
<b>lundi 13 février</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>mardi 14 février</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>mercredi 15 février</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse 19h15 : Histoire de l'Église		
<b>jeudi 16 février</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>vendredi 17 février</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse Suivie de la réunion du Tiers-Ordre		
<b>samedi 18 février</b> De la Sainte Vierge	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) 18h30 : messe basse		
<b>dimanche 19 février</b> dimanche de la Quinquagésime	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
<b>lundi 20 février</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>mardi 21 février</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	

<b>mercredi 22 février</b> mercredi des Cendres	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
<b>jeudi 23 février</b> de la férie, mémoire de Saint Pierre Damien	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>vendredi 24 février</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>samedi 25 février</b> Saint Matthias, mémoire de la féerie	15h : permanence du prêtre (abbé de Lassus) 18h30 : messe basse		
<b>dimanche 26 février</b> 1 <sup>er</sup> dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée
<b>lundi 27 février</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse		
<b>mardi 28 février</b> de la férie, mémoire de Saint Gabriel de l'Addolorata	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>mercredi 29 février</b> de la férie	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>jeudi 1<sup>er</sup> mars</b> jeudi de la 1 <sup>ère</sup> semaine de Carême	17h30 : confessions 18h30 : messe basse	11h30 messe basse	
<b>vendredi 2 mars</b> vendredi des Quatre-Temps <i>1<sup>er</sup> vendredi du mois</i>	<b>17h30</b> : Heure Sainte & confessions 18h30 : messe chantée		17h30 confessions 18h messe basse
<b>samedi 3 mars</b> samedi des Quatre-Temps <i>1<sup>er</sup> samedi du mois</i>	15h : permanence du prêtre (abbé Brunet) <b>17h</b> Office du Rosaire <b>17h30</b> : messe basse		17h30 confessions 18h messe basse
<b>dimanche 4 mars</b> 2 <sup>ème</sup> dimanche de Carême	8h00 : messe basse 9h00 : messe 10h30 : grand'Messe chantée		10h confessions & chapelet 10h30 messe chantée

**Vendredi 17 février**  
**Réunion du Tiers-Ordre**  
**à la chapelle ND du Férétra**

*18h30 Messe basse*  
*19h10 chapelet*  
*19h30 conférence spirituelle*

**Vendredi 10 février**  
**Conférence de M. l'abbé Brucciani**  
**à 20h30,**

**Les tempéraments**

*salle du Sénéchal à Toulouse*  
*17 rue de Rémusat*  
*Toulouse, métro « CAPITOL »*

**samedi 18 février**  
**Pèlerinage paroissial**  
**à Lourdes**

Pèlerinage des fidèles du Prieuré auprès de  
Notre-Dame à Lourdes.

Départ : à **8h00** gare routière  
'Toulouse Matabiau'  
Retour : vers 19h  
Prix : 37 euros

**Renseignements & Inscriptions**  
auprès de Monsieur NAVARRO  
**05 61 24 18 72**

*Paiement à l'inscription S.V.P.*

**samedi 10 mars**  
**Récollecion de Carême**  
**à Toulouse**  
**de 14h à 19h**  
**à l'école St-Jean-Bosco**

*Prêchée par*  
*M. l'abbé Castelain*

*14h conférence, 15h30 conférence,*  
*17h Heure Sainte, 18h messe*

**dimanche 11 mars**  
**Récollecion de Carême**  
**à Castres**

*10h30 Messe avec prédication de*  
*M. l'abbé Castelain*  
*Suivie du repas paroissial*  
*15h conférence de M. l'abbé Castelain*

**Prieuré saint Dominique**  
2245 av. des Platanes  
31380 GRAGNAGUE  
tél. : 05 61 74 27 93

**N.D. du Férétra**  
Place saint Roch  
TOULOUSE  
tél. : 05 61 55 42 88

**Chapelle du Sacré-Coeur**  
24 rue Mahuziès  
81100 CASTRES  
tél. : 05 63 72 15 66

**École Saint-Jean Bosco**  
14 rue des Artistes  
31200 Toulouse  
tél. : 05 61 57 32 50